

## **Le gouvernement Charest : quel bilan?**

Chapitre de François Pétry, Éric Bélanger et Louis M. Imbeau pour l'*Annuaire du Québec 2007* sous la direction de Michel Venne et Antoine Robitaille

Le gouvernement libéral de Jean Charest a été l'un des moins populaires que le Québec ait connu depuis une quarantaine d'années. Selon les données de CROP, le taux annuel moyen de satisfaction à l'endroit du gouvernement Charest a été de 42% en 2003, l'année de son élection, pour ensuite chuter à 32% et 27% en 2004 et 2005, avant de finalement connaître une légère remontée à 33% en 2006 (moyenne de janvier à août dans ce dernier cas). Comment expliquer un tel niveau d'impopularité du gouvernement Charest?

Selon une première hypothèse, la grogne des Québécois serait due au fait que le gouvernement Charest n'a pas tenu ses promesses. Cette explication semble avoir pas mal de poids dans les médias et aussi auprès du public. En effet, un sondage Léger Marketing publié dans le *Devoir* du 5 mai 2006 indiquait que l'insatisfaction des Québécois envers leur gouvernement était due principalement au non-respect de ses engagements. Ce résultat n'est pas nouveau. En effet, selon une enquête du même sondeur publiée par le *Journal de Montréal* en avril 2005, 88% des Québécois pensaient que l'équipe Charest n'avait pas rempli ses promesses jusque-là. Un gouvernement qui ne respecte pas ses promesses ne peut pas raisonnablement espérer conserver la confiance des électeurs. Si tant est que le gouvernement Charest n'a pas respecté ses engagements électoraux, les Québécois auraient raison de lui refuser leur confiance et leur appui.

Le problème avec cette hypothèse est que le gouvernement Charest a bel et bien tenu ses promesses. C'est du moins la conclusion générale à laquelle arrive l'enquête détaillée sur la réalisation des engagements électoraux du gouvernement Charest qu'ont récemment menée trente universitaires du Québec et du Canada (voir *Le Parti libéral : enquête sur les réalisations du gouvernement Charest*, sous la direction de François Pétry, Éric Bélanger et Louis M. Imbeau, Presses de l'Université Laval, 2006). À l'issue de cette enquête, nous avons constaté que le gouvernement avait réalisé complètement ou partiellement 60% des engagements de sa plateforme électorale trois ans après son élection et nous pouvons anticiper qu'il en aura rempli les deux tiers à la fin de son mandat. Ce chiffre somme toute respectable est tout à fait comparable aux pourcentages de promesses tenues ailleurs qu'au Québec. Il est tout de même inférieur au taux de réalisation de 75% des promesses du Parti québécois au pouvoir de 1994 à 2003. Mais la comparaison n'est pas tout à fait juste parce que le pourcentage du PQ a été calculé sur la base de deux mandats successifs contre un seul mandat pour le PLQ. Logiquement, un gouvernement sera mieux à même de réaliser plus de promesses en moyenne sur deux mandats que sur un seul.

On peut objecter que le pourcentage de 60% risque d'être trompeur parce qu'il ne tient pas compte du poids relatif des engagements. Il se pourrait après tout que les 60% d'engagements respectés concernent surtout des enjeux peu saillants et que les 40% qui n'ont pas été tenus soient liés à des enjeux plus importants. Il est vrai que Jean Charest n'a pas respecté les promesses importantes d'abaisser les impôts, de réinvestir dans la santé et l'éducation, et de transformer la fonction publique grâce à la réingénierie de

l'État. Mais le PLQ a d'autres engagements saillants qui ont été réalisés dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'énergie, etc. Si bien que, quand on fait le décompte des 12 engagements les plus saillants pendant la campagne électorale de 2003 (la saillance d'un engagement étant mesurée par le nombre de fois où il a été mentionné dans les médias), on en dénombre pas moins de 9 (soit 75%) qui ont été réalisés (voir le tableau 1).

Tableau 1. Réalisation des 12 engagements du PLQ les plus saillants dans les médias en avril 2003

<i>Engagement</i>	<i>Réalisé ou en voie de réalisation</i>
Permettre les défusions	oui
Désengorger les urgences	oui
Réduire les listes d'attente	oui
Augmenter le financement du réseau de la santé	non
Développer les services d'aide aux devoirs	oui
Enseigner l'anglais dès la 1 <sup>ère</sup> année du primaire	oui
Réduire les impôts de 27% en cinq ans	non
Simplifier la fiscalité des entreprises privées	oui
Alléger la réglementation des entreprises	oui
Réduire le fardeau fiscal des familles	oui
Réduire le nombre d'organismes d'État	non
Maintenir l'équilibre budgétaire	oui

Bref, non seulement Jean Charest a-t-il tenu ses promesses, il a également tenu ses promesses sur les enjeux saillants. Ce faisant, il s'est conformé au modèle rationnel du comportement des politiciens élus. Dans un système démocratique où les citoyens sont suffisamment informés pour raisonnablement juger l'action du gouvernement et agir en conséquence aux prochaines élections, il est tout à fait rationnel pour les politiciens au pouvoir de respecter leurs engagements autant que possible s'ils veulent garder la confiance des électeurs et ainsi augmenter leurs chances de réélection. Et dans un monde de rareté où toutes les promesses ne peuvent pas être tenues et où il faut donc faire des choix, il est tout aussi rationnel pour les politiciens au pouvoir de choisir de réaliser les promesses les plus saillantes, aux dépens de celles qui sont peu visibles.

Le problème avec le modèle rationnel est que les citoyens sont en général trop peu ou trop mal informés pour pouvoir raisonnablement juger l'action du gouvernement. Ceci est particulièrement vrai des promesses électorales et de l'état de leur réalisation, deux éléments sur lesquels les Québécois n'ont pratiquement aucune incitation à s'informer. Il est difficile de prétendre que les électeurs québécois ont pu juger dans quelle mesure les engagements du programme politique de Jean Charest ont été tenus s'ils ne connaissaient que très imparfaitement le dit programme. Les citoyens, pour former un jugement quant à la performance de leur gouvernement, doivent se fier en grande partie aux signaux que leur envoient les leaders d'opinion et les médias. Si ces signaux sont biaisés, comme notre enquête nous porte à le croire tout au moins en ce qui concerne le respect des engagements, l'opinion publique sera elle-même inévitablement biaisée. La principale source d'insatisfaction des Québécois envers leur gouvernement, à savoir le prétendu non

respect des promesses, est en grande partie une fiction, une situation qui, avouons-le, ne manque pas d'ironie.

Les contributions à l'ouvrage collectif sur les réalisations du gouvernement Charest pointent vers deux autres explications de la mauvaise performance de ce gouvernement dans les sondages qui correspondent mieux à la couverture médiatique et les résultats des sondages. L'une concerne le manque de sensibilité à l'opinion publique. Cette lacune du gouvernement fut souvent mise de l'avant par les journalistes. Nous retrouvons aussi ce critère en bonne place dans les sondages d'opinion. Par exemple, selon l'enquête d'avril 2006 de Léger Marketing évoquée plus haut, près d'un tiers des Québécois pensaient que l'insatisfaction générale envers Jean Charest était attribuable au fait qu'il ne tenait pas compte de l'opinion publique. Les collaborateurs de l'ouvrage jugent eux aussi que le gouvernement Charest a manqué de sensibilité à l'opinion publique dans plusieurs dossiers comme ceux de la privatisation du mont Orford et des coupures de 103 millions dans le régime de prêts étudiants. Il semble donc que nos collaborateurs sont d'accord avec les médias et l'opinion publique pour attribuer, au moins en partie, le faible niveau de popularité du gouvernement Charest à son manque de sensibilité à l'opinion publique.

L'autre élément négatif d'évaluation qui ressort de l'ouvrage collectif est le manque de délibération et de consultation avec les acteurs de la société civile tels les syndicats et les groupes environnementaux. Cette critique s'est également retrouvée souvent dans les médias. On reproche au gouvernement d'être peu ouvert au dialogue et de n'en faire bien souvent qu'à sa tête dans plusieurs dossiers. Cette lacune aurait entraîné les « maladresses » du début du mandat, rapidement transformées en « gaffes

monumentales» qui n'auraient fait que précipiter la chute de Jean Charest et du PLQ dans les sondages. Le manque de consultation de la société civile aurait aussi contribué à créer la perception d'une absence de leadership qui serait nuisible à la popularité du chef du gouvernement. Les résultats qui émergent des analyses des collaborateurs de l'ouvrage coïncident assez bien avec le portrait qu'en brossent les médias, suggérant qu'il est également possible d'associer, du moins en partie, l'absence de délibération au faible niveau de popularité du gouvernement Charest.

À la lumière des résultats de l'enquête collective sur les réalisations du gouvernement Charest, on peut reprocher à ce gouvernement d'avoir manqué de sensibilité à l'endroit de l'opinion publique et de s'être montré peu ouvert au dialogue avec certains acteurs de la société civile. Le gouvernement libéral a mal expliqué ses orientations et ses décisions, et il ne s'est pas vraiment donné la peine d'expliquer et de démontrer la validité de son action. En revanche, il ne semble pas justifié de lui reprocher de n'avoir pas tenu ses promesses. C'est même l'un des critères où il a le mieux performé.